



Campagne nationale de bourses de lycée 2022-2023

publié le 09/06/2022

A l'attention des parents des élèves de 3ème,

La campagne nationale de bourses d'études de lycée pour l'année scolaire 2022-2023 est ouverte jusqu'au 6 juillet 2022. Elle concerne les élèves de 3ème qui seront scolarisés l'an prochain, en lycée ou lycée professionnel publics.

Elle s'effectue en deux périodes :

Première période : du 30 mai au 6 juillet 2022 (demande en ligne avec votre compte Educonnect voir flyer ou demande papier voir en PJ).

Les demandes de bourses au format papier doivent être déposées au secrétariat au plus tard le 27 juin 2022 avec les pièces justificatives demandées.

Deuxième période (au lycée) : du 1er septembre au 20 octobre 2022 (demande en ligne avec votre compte Educonnect ou demande papier).

Pour information, le simulateur de bourse au lycée permet de déterminer si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2022. Il vous permet d'estimer le montant de la bourse pour chaque enfant scolarisé au lycée. Voir ci-dessous le lien pour accéder à ce simulateur :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Pour les élèves déjà boursiers au collège, le dossier papier vous parviendra par l'intermédiaire de votre enfant.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 05 45 95 26 38 ou par mail ce.0160050t@ac-poitiers.fr

Documents joints

[barème-et-montant-des-bourses-nationales-de-lycée-année-scolaire-2022-2023](#) (PDF de 501.6 ko)

[educonnect-infographie](#) (PDF de 781.2 ko)

[formulaire_demande_de_bourse_de_lycée__année_scolaire_2022_2023](#) (PDF de 499.8 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.